



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 avril 2026	Effectif légal : 15	En absence : 0
Nombre de Conseillers : 15	En présence : 15	En votant : 15

L'an deux mille vingt-six, le treize avril, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Émilie FREYCHE, maire de la commune,

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Marc MIRANI, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Laurence DASI, Céline VANNIER, Stéphane LABIT, Laurent PAIRASTRE, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Cédric DAVID, Nadielle CAYUELAS, Nathalie ROUQUET.

Était absent (excusé) : néant

Madame Pascale RIBES a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2026/30 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2026

Madame le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

En conséquence, Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de :

- * maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025
- * ~~d'augmenter comme suit les taux en 2026~~
- * ~~de diminuer comme suit les taux en 2026~~

TAXES	Taux 2025	Taux 2026
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	41,10 %	41,10 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	108,67 %	108,67 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (TH)	15,88 %	15,88 %

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** de voter pour 2026, les taux suivants :
 - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 41,10 %
 - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 108,67 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 15,88 %

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

Berger
Levrault

ID : 031-213101280-20260414-2026_30-DE

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Publiée et notifié le :

Mis en ligne le :

Caujac, le 14 avril 2026

Le secrétaire de séance
Pascale RIBES



Le Maire,
Emilie FREYCHE

